

PLAN LOCAL D'URBANISME
PLANCHE N°1bis : PLAN DE ZONAGE
SECTEUR CENTRE-VILLE

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

ECHELLE : 1/2 500

-  Espace boisé classé (art. L.130-1 du Code de l'urbanisme)
-  Zone inondable exposée au P.P.R. de la Vallée de la Liane
-  Zone à risque d'inondation
-  Emplacements réservés
-  Lisien RB 901 / RD 215 (articles L.151-14 et Code de l'urbanisme)
-  Exploitations agricoles classées (au 01/01/03) au titre des Installations Classées pour la protection de l'environnement
-  Bâtimens présentant un intérêt patrimonial et dont le changement de destination est autorisé (article R.123-12 du Code de l'urbanisme)

- Zones UB, UC, UD, UDa : zones urbaines mixtes à vocation principale d'habitat
- Zone UCc : zone urbaine à vocation économique
- Zones UCq, UH, UHf : zone urbaine à vocation d'équipements
- Zones UHm : zone urbaine à vocation d'équipements médicaux
- Zones UI : zones urbaines à vocation d'activités industrielle
- Zones 1AU, 1AUC : zones d'urbanisation future à court et moyen terme
- Zones 1AU : zones d'urbanisation future à vocation industrielle
- Zones 1AUA : zones d'urbanisation future à vocation d'activités
- Zones 2AU : zones d'urbanisation future à long terme
- Zones 2AU : zones d'urbanisation future à long terme à vocation industrielle
- Zones N : zones naturelles à préserver
- Zones NI : zones naturelles à vocation d'habitat de loisirs
- Zones NH, NHf : zones naturelles d'habitat diffuses
- Zones A : zones agricoles



Emplacements réservés :
Tableau des surfaces :

Numero	Intitulé	Surface	Bénéficiaire
1	Stade (terrain polyvalent)	4 800 m²	Commune
2	Stade en équipement pour tennis	800 m²	Commune
3	Équipement de voirie	4 800 m²	Commune
4	Préfabriqué en béton armé à usage de stockage	2 780 m²	Commune
5	Chauffage de source de chauffage	143 320 m²	Commune (Général)
6	Chauffage de la station Ferrandier visible	3 200 m²	Commune
7	Équipement de voirie	810 m²	Commune
8	Chauffage de voirie et équipement de	15 880 m²	Commune
9	Équipement de Chauffage de voirie	1 565 m²	Commune
10	Chauffage de chauffage de voirie	2 200 m²	Commune
11	Chauffage de chauffage de voirie	1 350 m²	Commune
12	Chauffage de chauffage de voirie	800 m²	Commune
13	Chauffage de chauffage de voirie	1 180 m²	Commune
14	Chauffage de chauffage de voirie	800 m²	Commune
15	Équipement de voirie	2 800 m²	Commune
16	Équipement de voirie	1 020 m²	Commune
17	Chauffage de voirie de la zone 1AU	624 m²	Commune
18	Chauffage de voirie de la zone 1AU	397 m²	Commune
20	Chauffage de voirie de la zone 1AU	232 m²	Commune
21	Chauffage de voirie de la zone 1AU	230 m²	Commune